

Élections en 2014

L'an prochain ont lieu deux élections importantes. Tout d'abord les Municipales en mars.

Puis les Européennes qui viennent d'être avancées au dimanche 22 mai. Malheureusement le PS maintient le vote par grandes régions, sans signification sinon pour tenter de renforcer le bipartisme.

A vos agendas

- **Comité de ligne ferroviaire le jeudi 28 mars** à 18 h 30, Bourse du Travail, 7e étage, Nevers
- **Assemblée citoyenne, Prémery, 28 mars**, 18 h mairie
- **Hommage à la Résistance, dimanche 7 avril**, à la Fontaine du Bois, à Poiseux, 9 h 30 place de l'église.
- **Débat sur l'ANI 3 avril**, 19 h, bourse du travail Nevers organisé par Solidaires 58
- **6 avril, combattre le FN, formation militante** avec Alain Hayot, dirigeant national du PCF, 9 h à 13 h, à la Fédération, inscription tel 03 86 93 97 97

Hugo Chavez, pourquoi tant de haine ?

Un lecteur des "Nouvelles", M. Denis C. nous écrit : « Chers collègues de Résistance aux méfaits du capitalisme. Je suis d'accord avec vous pour fustiger la haine que l'on entend hurler dans certains cercles vis à vis d'H. Chavez. Je suis également de votre avis pour ce qui concerne la redistribution des richesses mise en place par l'homme en question. Qu'il en soit remercié et reconnu pour cette démonstration d'un possible autrement plus viable que ce que nous voyons trop souvent ailleurs. » (...)

« En revanche je ne souhaite pas vous rejoindre sur l'idée qu'il fait partie dorénavant des Grands Hommes. Certes vous reconnaissez "de graves erreurs" dans ses alliances nauséabondes et totalitaires. Il n'empêche que s'associer aux diables que sont les fanatiques qui asservissent les hommes et les femmes de leur pays, en les maintenant dans l'ignorance, conduit à être l'Ami de mes Ennemis... » (...)

« Bref, oui Chavez permet d'envisager que l'idéal n'est pas une chimère. Mais pourquoi salir cet idéal ? Les excès de ressentiment de certains à l'encontre de Chavez prouvent déjà que le flanc tendu par ce dernier, amoindri ce que l'on devrait retenir de son Juste dessein. Non Chavez ne peut entrer dans la belle famille des Grands Hommes. Il restera un homme. Nous pouvons nous souvenir ensemble de ce que vous et moi avons certainement de commun comme socle de notre vision humaniste et progressiste du développement de l'humanité : "Ni dieu, ni maître". Et parce que nous voulons progresser, ajoutons : Ni compromission. Vous en souhaitez » (...)

« Ensemble : Ne lâchons rien ! »

28 mars, rassemblement des retraités, 15 h, en Préfecture

A l'appel de la CGT les retraités et futurs retraités sont invités à se retrouver pour leurs légitimes revendications notamment le pouvoir d'achat.

Une augmentation de ce dernier favoriserait la relance de l'économie et donc l'emploi, au moment où le chômage bat des records.

Autres questions d'importances, celles qui touchent à la santé, l'accès aux soins... A jeudi après-midi donc.

DECIZE : « Nous sommes ici pour le maintien de la maternité et de l'hôpital dans son entier »

Une quarantaine de personnes se sont retrouvées au « Cinéal » de Decize, le 14 mars dernier pour participer à la soirée organisée par le comité de soutien de l'hôpital. Après la projection du film « Bowling » qui retrace la lutte des habitants de Carhaix pour sauver leur maternité, le débat fut animé notamment par Pierre Guillaume président du comité de soutien, Paul Cesbron, membre de la coordination nationale des hôpitaux, Bernard Chopin adjoint PCF au maire de Decize, Monique Menand secrétaire du syndicat CGT de l'hôpital. L'Union Locale CGT du sud nivernais était représentée par Fernand Lemoine et René Chaussin, entre autres, qui ont déclaré : « Pour la CGT la réouverture de la maternité de Decize doit être une réalité, car nous sommes dans la perspective du besoin de la population. L'hôpital doit être administré pour les besoins de la population et non pour des besoins de rentabilité des administrations. La santé de la population du sud nivernais est-elle à mettre sous l'égide d'une quelconque rentabilité ? (...) Nous devons avoir des hôpitaux de proximité au service du public avec des services nécessaires aux besoins de la population, y compris la maternité ! ». Nos camarades Monique Menand et Bernard Chopin ont été interviewés par France 3 Bourgogne présente lors de cette soirée.



Théâtre du Buffet de la Gare, 31 mars Spectacle Alain Egleton

Expo de faïences de Nevers Spectacle 17 h, repas 19 h organisés par la compagnie Jean Marc Bonillo

N° 1745 du 29 mars 2013 - Tel 03 86 93 97 99 - Fax 03 86 61 31 91
Mail : les.nouvelles.nievre@wanadoo.fr - Prix 0.70€

Dispensé de timbrage VARENNES-VAUZELLES PPDC

Préserver la démocratie locale, courrier d'élus de 9 communes de l'Agglo Page 2

Jean-Paul Pinaud, à propos de la LGV-POCL Page 3

Ersicia au Conseil Général : motion déposée par Pascal Reuillard, adoptée à l'unanimité Page 3

Les Nouvelles de la Nièvre

Hebdo départemental du PCF
10 rue de la Rotonde - 58000 NEVERS

Le site des communistes nivernais : <http://nievre.pcf.fr>



PRESSE URGENTE
DISTRIBUÉE PAR LA POSTE

Déposé 27-03-2013

A noter sur vos agendas :

Mardi 16 avril à 18 h, V. Vauzelles - Centre G. Philippe

Grande réunion publique avec **Didier Le Reste**, syndicaliste cheminot, membre du Conseil National du PCF, animateur du « Front des luttes »



Ce sera l'occasion d'aborder les grands dossiers ferroviaires qui concernent le département, pour lesquels les élu-es communistes sont porteurs de propositions fortes (Paris-Clermont, VFCEA, LGV POCL, raccordement des zones industrielles au réseau ferré, etc... en lien avec l'exigence d'une politique nationale offensive pour le ferroviaire public !

Projet Ersicia : la forêt, l'énergie, et la main invisible du marché

Dans le système capitaliste, la ressource forestière est une marchandise... et la production énergétique est une activité commerciale « libéralisée ». Je me trompe ?

Dans ce cas, comment s'étonner qu'une société basée au Luxembourg, avec des actionnaires belges, et dont le directeur général est l'ancien patron local du MEDEF, dépose un dossier pour exploiter la forêt dans un rayon de 300 km autour de Sardy-lès-Epiry, pour produire de l'électricité « verte » vendue au prix fort à « l'opérateur historique » EDF (obligé de la racheter à un tarif 4 fois plus élevé que le prix de vente), le tout financé par une taxe (la « CSPE ») payée par les usagers ?

Rien de neuf sous le soleil : tout cela est finalement très « normal »... n'est-ce pas ?

Ou alors, il faut être cohérent et réfléchir différemment : défendons une vraie politique forestière publique, permettant une gestion démocratique (et, osons le mot : « planifiée ») de nos forêts ! Refusons les « directives de libéralisation » de l'énergie qui masquent nos entreprises publiques comme EDF et GDF, qui permettent à des « opérateurs privés » d'engranger de juteux bénéfices tout en augmentant massivement les prix du gaz et de l'électricité ! Créons un grand pôle public de l'énergie (avec une filière nationale pour la biomasse), géré démocratiquement, pour sortir l'énergie des logiques financières de court-terme, pour réussir la transition énergétique, et pour mettre en œuvre de vraies politiques publiques dans un secteur

aussi stratégique et sur des questions aussi cruciales que celle de l'avenir énergétique de notre pays !

C'est ce que défendent les communistes depuis des années, dans le débat public et à l'occasion de chaque élection. Ces options, si elles progressent dans l'opinion, n'ont aujourd'hui pas la force politique qu'il faudrait leur donner dans les urnes si l'on veut gagner leur mise en œuvre. Dix députés du Front de Gauche à l'Assemblée Nationale, ce n'est pas assez !

Faut-il pour autant rejeter « en bloc » le projet Ersicia, en attendant une évolution plus favorable du rapport de forces politiques permettant la création de ce « grand pôle public de l'énergie » ? **Ce n'est pas l'avis des communistes**, qui ne croient plus au « grand soir » et qui n'ont jamais été partisans du « tout ou rien » qui conduit plus souvent au « rien » qu'au « tout ». Avec leur proposition de table ronde, ils font le choix, comme nous y invitait Jean Jaurès, de « partir du réel pour aller à l'idéal ».

Cette démarche peut être très largement partagée. En témoigne **l'adoption, à l'unanimité** (tous groupes politiques confondus), **d'une motion déposée par Pascal Reuillard, conseiller général PCF du canton de Guérigny**, à la session du Conseil Général de ce lundi, pour l'organisation d'une **grande table ronde sous l'égide de la Préfète de la Nièvre**. Une illustration supplémentaire de l'utilité des élu-es communistes partout où ils sont élus, de leur caractère rassembleur, et du rôle qu'ils jouent pour la démocratie et pour l'avenir du département.

Un courrier signé d'élus de 9 communes de l'Agglo, pour préserver la démocratie locale.

(voir également notre n° 1743 du 15 mars)

Lors du conseil d'agglomération du vendredi 22 mars, Pascal Reuillard a fait état d'un courrier envoyé à tous les élus municipaux de l'ADN, concernant la baisse programmée du nombre de conseillers communautaires et leur nouvelle répartition au profit de la commune la plus importante, en application du volet intercommunal de la réforme territoriale de 2010.

Ce courrier, initié par les élus communistes et co-signé par des maires, adjoints et conseillers municipaux d'une grande diversité politique, élus au sein de 9 communes (sur les 11 que compte l'agglo), illustre le large rassemblement qui peut se constituer autour d'une démarche visant à préserver le fonctionnement actuel de l'Agglomération et la démocratie locale.

Pascal Reuillard, au conseil d'Agglo de vendredi, a rappelé l'inquiétude d'un grand nombre d'élus qui verraient le conseil d'agglomération passer de 96 à 43 membres et se « félicite que nous convergions pour faire augmenter ce nombre, tel que la loi le permet, à 53 délégués. C'est un premier accord ! »

Néanmoins l'élus vauzelliens souligne que l'inquiétude demeure et que « les communes qui avaient 7 délégués risquent de n'en avoir plus que 2 ». Il s'interroge : « comment faire vivre les 11 commissions existantes en tenant compte de notre diversité territoriale ? ».

« Travailler à une répartition la plus juste possible entre les communes », c'est le sens d'une proposition chiffrée faite par Varennes-Vauzelles, et qui a fait l'objet d'une contre-proposition (défendue notamment par Nevers), Didier Boulaud, Président de l'ADN, proposant que chaque conseil municipal se prononce par un vote, d'ici l'été, entre ces deux propositions.

« Prendre le temps de la concertation... travailler dans le souci du respect de chaque commune, quel que soit son poids démographique et ce mode de fonctionnement basé sur le consensus convient à l'ensemble des élus communautaires » : voilà la méthode de travail qui est, à l'inverse d'un « vote précipité » proposée par les élus signataires des 9 communes;

Par conséquent, Pascal Reuillard a demandé que « nous puissions poursuivre nos échanges sur la future règle de représentation de notre communauté afin que le vote des conseils municipaux puisse se faire sur une proposition commune, construite à partir d'un consensus ». Et ce d'autant plus que « le Sénat a voté lors de sa séance du 18 mars le report au 31 août de l'échéance pour la détermination de la composition des organes délibérants des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale et au 31 octobre l'échéance pour les préfets de la prise d'arrêtés sur la composition des organes délibérants des communautés déterminée par les conseils municipaux ».

Le Sénat lui même prônant la concertation sans précipitation, « c'est cette voie que nous proposons de suivre ensemble pour préserver la cohésion de notre agglomération. »

Didier Boulaud, Président de l'ADN, ne s'est pas dit opposé à cette démarche. Les discussions doivent donc maintenant se poursuivre.

Encore une illustration supplémentaire de l'utilité des élus communistes, de leur caractère constructif et rassembleur. Sans leur intervention, la loi s'appliquait « à la lettre », en catimini, sans discussion et aux dépens des plus petites communes de l'Agglomération.

« Debout tout le monde »

Tel est l'intitulé du Festival national pour la paix qui se tiendra à Crozon le 9 juin où les participants revendiqueront que la France soutienne la Convention mondiale d'élimination des armes nucléaires, la diminution des dépenses d'armement, l'interdiction du commerce des armes.

Samedi dernier, avant de présenter les campagnes 2013, les amis du Mouvement de la Paix, lors de leur assemblée générale, ont échangé sur la situation internationale. Résumé possible: « Les pauvres sont dans la guerre les jeunes dans la galère les vieux dans la misère l'fric chez les milliardaires ou bien foutu en l'air dans les armes nucléaires.

De quoi l'monde aura l'air si nous laissons tout faire. »

Donc, pour ne pas laisser faire :

- à son retour du **Forum Social Mondial** qui se déroule cette semaine à Tunis, Taïeb fera un compte rendu ouvert à tous ;
- devant la complexité de la situation en **Syrie**, pour ne pas exacerber la militarisation du conflit, pour ne pas augmenter le nombre de victimes, pour ne pas favoriser l'éclatement du pays, pour ne pas priver le peuple syrien de son droit à disposer de lui-même ni de son droit à se défendre sans transformer une lutte pacifique en lutte armée – de multiples façons, il s'agira de **tout faire pour que la France n'envoie pas d'armes**, d'autant qu'il semble impossible de maî-

triser dans quelles mains elles tomberaient ;

- après le soutien inconditionnel d'Obama à Israël, devant l'extension des colonies et la **résistance non violente du peuple palestinien**, il faut redoubler de vigilance et influencer pour que la France et l'Europe cessent d'aligner leurs positions sur celle des Etats-Unis ;
- après la Conférence d'Oslo, le 19 juin un débat sera organisé sur les **conséquences humanitaires des armes nucléaires**, à Varennes-Vauzelles ;
- avant la fin de l'année une proposition sera faite de réfléchir à comment la **course aux matières premières** et l'**accaparement des terres** ruinent les peuples d'Afrique.

L'ANACR en Congrès

L'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance a tenu son congrès départemental samedi dernier, à V. Vauzelles. Jean Marc Ragobert président départemental souligna l'évolution de l'Association, les Amis sont aujourd'hui les plus nombreux du fait de la disparition des Résistants. Il rappela les nombreuses cérémonies organisées (ou avec participation) dans la Nièvre, 44 au total. 29 gerbes sont déposées chaque année. C'est encore le jury et le Concours de la Résistance et de la Déportation, la défense des droits des anciens résistants, la transmission des valeurs et idéaux de la Résistance, la lutte contre les résurgences de l'extrême droite, la défense de la Paix.

Marie-Claude Boussard secrétaire retraça les grandes lignes du Congrès national. L'ANACR est toujours opposée à la journée unique du souvenir et revendique une journée nationale de la Résistance le 27 mai. Le projet de loi doit enfin commencer son parcours parlementaire, au Sénat le 28 mars.

Une plaque en souvenir de Maurice Besson sera demandée à Fourchambault. La remise en place de la stèle de René Chatou à Nevers est souhaitée, ainsi que la restauration de la plaque en gare de Nevers.

Partant de la défense de la Paix, Claude Picq montra la multiplication des guerres "aujourd'hui au Mali, décidée sans débat préalable au Parlement. Devait-on intervenir seul contre ces groupes islamistes et fascistes? Quels objectifs réels et quel coût alors que l'on nous parle sans cesse d'austérité?"

Jean-Claude Duret excusant Pascal Reuillard souligna notamment l'intérêt et la nécessité d'un statut du bénévolat comme de l'élus, "que l'on attend toujours".

Parmi les présents, Didier Bourotte, Liliane Depresle, Serge Petit, Marcel Henry, Génia Obeuf.

Le savez vous ?

24,2

c'est le pourcentage de jeunes de moins de 25 ans au chômage en France métropolitaine, selon l'INSEE, contre 10,2 % pour l'ensemble de la population ; (catégorie A)

69%

des Français pensent difficile de retrouver un emploi une fois au chômage

60 %

c'est le pourcentage de français qui refusent un recul de l'âge de la retraite au-delà de 62 ans, selon un sondage IFOP pour Sud Ouest

A temps plein, les hommes gagnent 31 % de plus que les femmes. Tous temps de travail confondus, l'écart est de **37%**.

En 2012, 99 500 emplois ont été détruits en France, (secteur marchand), dont 61 000 emplois intérimaires, 29 400 dans l'industrie, en cinq ans 450 000 emplois ont été supprimés.

0,3 % c'est la baisse de l'emploi intérimaire constatée entre décembre et janvier par pôle emploi

Garchizy : Commémoration de la fin de la guerre en Algérie.

Si le 19 mars 1962 ne marque pas la fin des violences en Algérie, avec en particulier les violences terroristes de l'extrême droite et de l'OAS, c'est la date où le cessez le feu fut appliqué sur tout le territoire algérien suite aux accords d'Evian. Et c'est la première fois depuis la fin de la guerre que le 19 mars est commémoré officiellement dans toute la France.



Lors de son discours à Garchizy, Jean-Paul Pinaud en a rappelé l'importance : « Il aura fallu plus de 50 ans pour que le 19 mars 1962 soit désormais reconnu comme journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Cette reconnaissance est le résultat d'actions partagées par certaines associations d'anciens combattants, aidées par certains élus. Nous pouvons à Garchizy être fiers pour avoir, par différentes initiatives et prises de positions, contribué à l'adoption de la loi votée le 6 décembre 2012. » J.P. Pinaud rappelle tous les drames qui ont endeuillé les deux peuples : « Drame en premier lieu pour le peuple algérien, le plus durement touché, qui a vu plusieurs centaines de milliers de civils périr sous les bombes, les exécutions et les attentats, pendant que des dizaines de milliers d'autres étaient blessés dans leur corps et dans leur âme par la torture, les viols et les combats. Drame aussi pour ces Algériens qui avaient choisi de combattre aux côtés de l'armée française et qui furent lâchement abandonnés par le gouvernement français. Drame pour ces Français d'Algérie que l'on appelait « pieds-noirs », dont l'immense majorité était fonctionnaires, ouvriers, petits commerçants et artisans et qui furent contraints, de quitter ce qui était depuis plus d'un siècle, la terre de leurs ancêtres. Drame pour une jeunesse française, envoyée vers une guerre qui n'avait pas de nom, où 25 000 d'entre eux périrent, 65 000 blessés et un grand nombre gardant des séquelles indélébiles. Drame pour le peuple français qui a vu, quelques années après s'être libéré du joug pétainiste et nazi, s'écrire une des pages les plus sombres de son histoire et subir les contrecoups d'une guerre dont il ne voulait pas (...) ».

Il continue sur la nécessité du travail de mémoire historique mais aussi sur le combat à mener aujourd'hui contre toutes les tentations de dominations néocolonialistes : « Aussi, en la mémoire, au souvenir doivent s'ajouter la volonté de combattre ceux qui entretiennent les séquelles qui empoisonnent encore notre présent, les divisions, le racisme, la haine, la violence, la xénophobie..., la volonté d'aller de l'avant vers un avenir d'amitié, de coopération certes entre la France et l'Algérie mais aussi entre tous les pays (...) La mémoire de toutes les victimes des conflits passés et actuels, justifie notre engagement contre la guerre, nous a guidé pour faire de Garchizy une ville de Paix, travaillant à l'amitié et la solidarité entre tous les peuples, seule voie capable de construire l'avenir auquel aspirent toutes les femmes et tous les hommes conscients de leur fraternité. (...) »

LES DROITS NOUVEAUX BLOQUES PAR LE MEDEF

La bataille contre l'Accord National Interprofessionnel (abusivement dénommé « de sécurisation de l'emploi ») se poursuit. Elle nécessite de nombreux débats argumentés autour de nous.

Nous en publions, cette semaine, la suite de l'argumentation, la fin la semaine prochaine.



1 Le MEDEF a refusé toute limitation du nombre de contrats précaires dans les entreprises sous forme de quotas (par exemple, pas plus de 5% dans les grandes entreprises).

5 Êtes-vous d'accord pour que le MEDEF Interdise toute mesure efficace contre la précarité ?

La loi soumise aux parlementaires ne prévoit aucune mesure précise contre la précarité ! Pendant la négociation, le MEDEF a uniquement accepté le principe d'une hausse cosmétique des cotisations chômage pour certains CDD renvoyée à la convention nationale de l'assurance-chômage. Cette majoration serait limitée à 0,5% 1,5% ou 3%. Elle concernerait une minorité des CDD. Elle ne toucherait pas les CDD de plus de 3 mois, ni les CDD de remplacement, ni les CDD saisonniers. Elle ne concernerait pas l'intérim. Les employeurs embaucheraient donc en intérim plutôt qu'en CDD : ça ne ferait pas reculer la précarité, au contraire.

En plus, en contrepartie, le MEDEF a exigé une exonération de cotisations sociales sur les embauches de jeunes de moins de 26 ans en CDI.

Au final, les employeurs paieraient 110 millions de surtaxations mais économiseraient 155 millions d'euros de cotisations sociales : 45 millions d'euros sur le dos des chômeurs et des salariés !

2 Le MEDEF dit : laissez nous licencier, on embauchera plus tard. L'accord made in Medef ne comprend donc aucune mesure pour sécuriser l'emploi.

6 Êtes-vous d'accord pour que le MEDEF ait les mains libres pour faire des licenciements boursiers ?

Le MEDEF a rejeté toute interdiction des licenciements dans les entreprises qui font des profits.

C'est pourtant une demande de plusieurs syndicats et une urgence concrète pour empêcher le sacrifice de l'industrie sur l'autel de la Bourse.

7 Êtes-vous d'accord pour que le MEDEF s'arroe les pleins pouvoirs dans les entreprises ?

Le MEDEF a rejeté toute création de droits pour les salariés dans la gestion des entreprises.

Il a juste accepté qu'un ou deux salariés aient un droit de vote dans les conseils d'administration des très grandes entreprises (plus de 5 000 salariés).

Cela concernerait uniquement quelques dizaines d'entreprises dans le pays et les salariés y seraient toujours très minoritaires.

Par contre, le MEDEF a refusé que le Comité d'entreprise ait un droit de veto sur les décisions stratégiques de l'entreprise (plan de licenciements, délocalisation etc.) Pire, il a encore diminué les pouvoirs des comités d'entreprise ou d'hygiène, sécurité et conditions de travail, qui, eux, sont élus par les salariés.

8 Êtes-vous d'accord pour que le MEDEF empêche la reprise de sites industriels pourtant rentables ?

3 Avec l'accord made in Medef, les pratiques de Mittal qui a refusé qu'un concurrent reprenne Florange et sauve un site vital pour notre industrie pourraient perdurer.

François Hollande avait promis une loi pour obliger une entreprise à vendre un site industriel rentable si un repreneur se manifestait.

Le MEDEF a bloqué cet engagement pris devant les Français ! L'accord made in MEDEF prévoit seulement que « lorsque l'entreprise envisage sa fermeture, celle d'un établissement, d'un site ou d'une filiale, il convient d'envisager la recherche de repreneurs » (article 12). Difficile de faire moins contraignant !

4 Scandales sanitaires, choix industriels désastreux, souvent les salariés avalent tiré la sonnette d'alarme. Il faut qu'ils soient entendus.

4 Pour le Medef, dans l'entreprise, le changement c'est jamais !

Jean-Paul Pinaud à propos de la LGV-POCL : le potentiel ferroviaire nivernais et le service public comme atout

Le débat autour de l'intérêt du projet POCL se poursuit. Dans ce cadre, « Le Journal du Centre » a sollicité l'avis de Jean Paul PINAUD, vice-président de la Région aux Transports ferroviaires sur l'enjeu économique que peut constituer cette liaison ferroviaire et en a rendu compte partiellement dans son édition du 19 mars.

J. Paul Pinaud revient sur ce sujet : « pour que la LGV soit un atout pour le développement économique, elle doit reposer sur un projet industriel, donc avoir pour objectif l'aménagement des territoires. Or elle a pour objet le doublement de la liaison Paris Lyon et son tracé se discute dans un contexte, comme le veut l'Europe, de mise en concurrence des territoires. De ce fait, sa réalisation est soumise aux critères de rentabilité et non de coopération, d'enjeux partagés d'où les difficultés qu'il y a à fédérer les territoires sur ce projet. Elle devrait avoir pour finalité de désenclaver le centre de la France, de rapprocher les hommes qui y vivent en leur offrant une complémentarité dans leur mode de déplacement. Pour redonner un nouveau souffle économique et social au territoire, elle devrait reposer sur un projet industriel fédérant les territoires et leurs habitants.

D'où l'importance du lieu de l'implantation d'une nouvelle gare. La Nièvre a-t-elle des atouts ?

Nevers est au cœur d'un nœud ferroviaire important et structurant qui peut en faire une ville ouverte sur l'Europe et sur l'Atlantique, sur le Nord et sur le Sud. Il y a au centre de ce nœud un lieu propriété de RFF pour accueillir cette nouvelle gare. En effet la gare de Saincaize peut être une opportunité puisque le terrain est déjà à RFF, donc pas d'expropriations, pas d'achat... A Nevers, V.-Vauzelles, le savoir-faire et les compé-

tences des salariés qui travaillent dans les ateliers sont à mettre au service de cette modernisation.

A mi-chemin entre Paris et Lyon, Nevers et ses environs peuvent accueillir un technicentre de réparation et de maintenance des TGV. Il y a peut être de la place dans l'existant, sinon l'Etat est propriétaire de 20 ha raccordés à la ligne SNCF Paris Clermont à Garchizy. Sans attendre, il y a urgence à moderniser l'existant. Faire les travaux pour porter la liaison Paris Clermont à 220 km/h, électrifier Nevers-Chagny, investir dans la liaison Nevers-Clamecy pour désenclaver une partie du Morvan et de l'Yonne, si cela ouvre des perspectives pour les usagers, cela permet de développer le fret ferroviaire. Cela serait bon pour l'emploi, l'économie, les entreprises et cela irait dans le sens des intentions gouvernementales

Tout cela n'est possible que si l'on modernise le service public de transport ferroviaire, que si on le dote des moyens humains et financiers lui permettant de remplir ses missions. D'où l'importance des financements, ou plutôt de savoir qui va payer ? L'Etat, les collectivités mais avec quels moyens ? Les usagers en leur augmentant je ne sais quelle taxe ? Un seul moyen permet ce financement sans mettre en difficulté l'Etat, les collectivités, les usagers : le retour dans le domaine public des concessions autoroutières dont les bénéfices représentent chaque année plusieurs milliards d'euros. Réintégrer ces profits que dégage la fréquentation des autoroutes par les automobilistes dans le développement et la modernisation du transport ferroviaire, cela s'inscrit dans le grenelle de l'environnement et fait contribuer directement les usagers de la route au développement du transport alternatif à la route. »

Erschia au Conseil général : Adoption à l'unanimité d'un vœu déposé par Pascal REUILLARD pour une table ronde sous l'égide de la Préfète

L'organisation, sous l'égide de la Préfète, d'une grande table ronde autour du projet Erschia : c'est la démarche portée, depuis des semaines, par les élu-es communistes.

Déjà le député Christian Paul s'y était déclaré favorable dans les colonnes du Journal du Centre. Et jeudi dernier, à l'occasion d'un débat sur le sujet à la radio locale FDL, cette proposition à nouveau formulée par François DIOT avait reçu le soutien à la fois des « opposants » au projet et de Jean-Paul Magnon, Maire de Corbigny et vice-président du Conseil Général.

Lors de la session du Conseil Général de ce lundi 25 mars, un vœu déposé par Pascal Reuillard (Conseiller Général PCF du canton de Guérygny) a fait l'objet d'un vote unanime : le vœu demande « de faire prévaloir, dans ce dossier, le dialogue, la démocratie, la transparence et le débat public, a fortiori pour un projet d'une telle dimension, porteur de tels enjeux économiques, sociaux et environnementaux ».

Aussi l'assemblée départementale « demande à Madame la Préfète de la Nièvre, représentante de l'Etat dans le département, de prendre l'initiative d'une table ronde associant, en toute transparence et dans le cadre d'un dialogue respectueux, contradictoire et constructif, l'ensemble des personnes intéressées : les services de l'Etat, le porteur de projet, les associations de riverains, les élus dans toute leur diversité, les professionnels de la Filière Bois, l'Office National des Forêts, l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, la Chambre de Commerce et d'Industrie, les organismes de formation, ainsi que toutes les organisations politiques, syndicales, associatives intéressées (...) c'est ainsi que les questions posées pourront trouver, dans un échange serein, des réponses claires et incontestables. C'est ainsi qu'un processus démocratique pourra être enclenché permettant de sortir du blocage actuel. C'est ainsi que nous ferons prévaloir ensemble l'intérêt général, dans la clarté et la transparence vis-à-vis de la population ».